

Quels objectifs ?

- Comprendre** les différents dispositifs de partage de la valeur ;
- Evaluer** les impacts de la loi sur son entreprise ;
- Mettre en place** une stratégie adaptée.

Contenu de la formation :

Présentation des différents dispositifs : participation, intéressement, abondement sur un plan d'épargne, prime de partage de la valeur (PPV) ;

Les impacts pour votre entreprise et comment les optimiser ;

Comparaison chiffrée des différents dispositifs ;

Méthodologie de mise en oeuvre.

Loi partage de la valeur : une nouvelle obligation pour les entreprises de plus de 11 salariés

Durée : 0,5 jour

Dates : 20/11/2026

Heures : 3 heures 30

Pour qui ? Dirigeants d'entreprises - DAF - RAF - DRH - RRH.

Pré-requis : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

Profil du formateur : Responsable Service Social Associée - Juriste en droit social.

Nombre de participants : Entre 6 et 15 personnes.

Format : Présentiel - INTER - INTRA.



Programme
et inscription